

*Initiatives parlementaires*

tion de son infrastructure et la protection de l'environnement pour l'eau. Elle en dépensera presque autant, soit 200 millions de dollars pendant la même période, pour traiter ses eaux usées. Un programme d'infrastructures municipales permettrait à la régionale, la MROC, de décélérer l'augmentation substantielle de taxes que les contribuables ont subie au cours des dernières années. Cette augmentation a en effet doublé les coûts d'eau au cours des dix dernières années et a vu les augmentations pour le compte de la surcharge en eaux usées passer de 5 p. 100 à 106 p. 100 au cours des quatre et cinq dernières années.

Selon M. Goyer, la MROC a perdu du terrain en ce qui concerne le domaine préventif, et un programme tripartite, c'est-à-dire fédéral, provincial et municipal, aiderait à ralentir la détérioration.

La ville d'Ottawa, ma ville, pour sa part doit dépenser 830 millions de dollars pour reconstruire ses infrastructures qui sont tombées en désuétude. À défaut d'aide fédérale, la ville d'Ottawa nécessitera de 20 à 35 ans pour refaire ses routes, ses trottoirs et ses égouts. Elle mettra 20 ans à refaire un projet essentiel de séparation des égouts pluviaux et sanitaires au centre-ville d'Ottawa. Ces coûts n'incluent même pas l'entretien normal du réseau.

• (1910)

Dans une lettre qu'il m'adressait le 25 octobre 1988, le maire sortant d'Ottawa, M. Durrell, écrivait et je le cite:

Les sempiternelles discussions pour trouver un responsable, comme celles qui ont prévalu avec l'administration fédérale à ce jour, ne font qu'aggraver la situation. L'administration fédérale est déjà venue en aide aux municipalités; elle était alors sensibilisée à l'état de l'infrastructure urbaine. Pourtant, jamais avant la situation n'a été aussi pressante qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Monsieur le Président, le programme d'infrastructures municipales est d'une importance capitale. Si on veut laisser un environnement sain à nos enfants et aux générations qui vont nous suivre, il nous faut agir avec vitesse. Le réseau routier canadien, qui représente un investissement de plus de 100 milliards de dollars, est actuellement menacé parce que le budget qui y est affecté est insuffisant.

En Ontario, 138 des 371 stations d'épuration des eaux usées ne respectent pas les normes provinciales. À Terre-Neuve, plus de 48 000 foyers n'ont pas de services d'eau ou d'égout adéquats et 80 p. 100 de la population boit de l'eau qui n'est pas bien traitée.

En 1986, les Canadiens et Canadiennes ont dépensé plus de 80 millions de dollars en eau potable embouteillée. Il est incroyable qu'au Canada, le pays le plus riche

en eau potable, on ait dépensé 80 millions de dollars pour acheter de l'eau embouteillée!

Comme le mentionne le rapport libéral sur l'infrastructure au Canada, comment se surprendre de ce fait lorsqu'on sait que les habitants de bon nombre de régions canadiennes ne peuvent manger le poisson pêché dans les lacs et les rivières d'où provient leur eau potable, parce qu'il constitue une menace pour leur santé.

Que penser également des plages, ici même dans la Capitale, qui sont fermées aux baigneurs pendant la période estivale dû à une trop forte pollution causée par les égouts sanitaires. Pensons à Mooney's Bay, Westboro Beach, Constance Bay, Britannia Beach, et bien d'autres, complètement fermées à cause de la pollution des eaux.

Dans la ville d'Ottawa, nous avons eu de nombreux problèmes de cas de contamination des eaux souterraines, non pas avec des fosses septiques, mais avec des déchets provenant des dépotoirs municipaux où on enfouit les ordures ménagères et industrielles. Lors du processus de dégradation de ces déchets, des liquides s'échappent et ils vont voir à s'infiltrer par gravité et finalement contaminer les nappes aquifères souterraines. Pis encore, dans certains cas, ce sont des déchets industriels extrêmement polluants, ce sont des déchets qu'on appelle des biphénils polychlorés, des laques et des solvants, des métaux lourds, qui se retrouvent dans les eaux potables.

Le gouvernement fédéral doit être au courant, puisqu'il a lui-même, comme je le signalais la semaine passée, contribué à la pollution de ces eaux, en déversant lui-même des produits toxiques dans nos eaux. Le problème de pollution n'est donc pas de la seule juridiction municipale, monsieur le Président. C'est une question nationale et il va falloir agir.

Dans le rapport intitulé «Plan vert pour un Canada vert», un comité formé de représentants d'organismes voués à la protection de l'environnement et d'organisations autochtones, ont déclaré: «Le gouvernement fédéral a exercé une grande influence sur l'évolution des villes canadiennes. Il doit continuer de jouer un rôle en les rendant plus agréables, et ce, en participant à la résolution des problèmes que sont la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et l'élimination des déchets. La seule responsabilité du gouvernement fédéral quant à la protection de la santé des Canadiens suffit pour justifier qu'il joue un rôle de leader et qu'il prenne des mesures vigoureuses».

La contribution du gouvernement fédéral dans le développement des infrastructures, ce n'est pas nouveau. Le principal apport du gouvernement fédéral pour le développement des infrastructures en eau et de traitement des eaux s'est fait par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement en 1961 pour se